

Accueil de loisirs De Rouffiac-Tolosan



GUIDE UTILISATEUR

- → Le portail-animation.ufcv.fr
- → Votre espace personnel



Accueil de Loisirs de Rouffiac-Tolosan
Groupe scolaire Lamartine- Chemin de Hollande
31 180 Rouffiac-Tolosan
05-61-09-92-85 / rouffiac@ufcv.fr



Un site au service des familles

L'Ufcv a mis en place le site **portail.famille.ufcv.fr** pour les familles, dans le but de leur simplifier les démarches et de leur donner un accès pratique à tous les services.

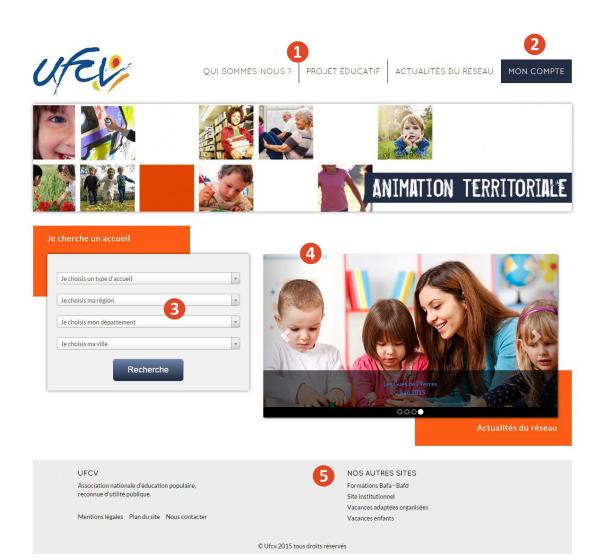
Le site donne à chaque famille la possibilité de consulter 24h/24 et 7j/7, toute les informations pratiques relatives à nos différents accueils de loisirs ou périscolaire (plannings d'activité, règles de fonctionnement, etc.)

Il offre aussi un espace personnel sécurisé dans lequel chacun retrouvera son dossier familial et pourra effectuer directement ses démarches administratives : réserver en un clic les journées d'accueil des enfants, régler ses factures en ligne en toute sécurité, procéder à une annulation etc.

Pour y accéder, vous recevrez votre identifiant et votre mot de passe par courrier ou par email de la part de l'Ufcv.

NB: l'inscription et la réservation en ligne ne sont pas obligatoires. Vous pouvez continuer à utiliser le mode « papier » ; dans ce cas, merci de vous reporter au règlement intérieur de votre structure





Connectez-vous sur portail-animation.ufcv.fr

Sur la page d'accueil du site, vous pouvez :

- 1 Découvrir L'Ufcv et son projet éducatif
- 2 Accéder à votre espace personnel
- 3 Rechercher un accueil dans ma ville ou ma région
- 4 Être informé des actualités sur nos accueils
- **5** En savoir plus sur les autres activités de l'Ufcv



Présentation d'un accueil



Une fois votre recherche aboutie, vous accédez à l'accueil de loisirs ou périscolaire de votre choix (étape 3 de la page précédente).

Vous y retrouvez toutes les informations spécifiques à celui-ci : données administratives, informations sur les programmes et activités, etc.

- Informations principales sur la structure d'accueil (Adresse, horaires, etc.)
- Données relatives à l'inscription : télécharger les documents d'inscription, le règlement intérieur, etc.
- 3 Informations sur les programmes et activités proposés, planning, etc.
- 4 Accès à votre espace personnel



Votre espace personnel



Création de votre espace personnel :

Votre espace personnel est créé et activé à réception du dossier d'inscription complet de votre enfant par la direction de l'accueil de loisirs. Vous recevrez votre identifiant et votre mot de passe par mail de la part de l'Ufcv (pensez à vérifier que le mail ne se trouve pas dans les spams !).

Une fois votre compte famille crée et activé, il est permanent. Vous devez par contre mettre à jour au début de chaque vacance scolaire.

Pour obtenir le dossier d'inscription annuel :

Vous pouvez le télécharger sur la page du site de Rouffiac-Tolosan dans la rubrique inscription. Complétez-le et retourner tous les documents demandés à la direction de l'accueil de loisirs dans les meilleurs délais, et avant le premier jour d'accueil de voter enfant.

Pour les vacances d'été 2016

Il n'est pas utile de procéder à une nouvelle inscription administrative si votre enfant a déjà fréquenté l'accueil de loisirs.

Il vous suffit de demander l'ouverture de votre espace personnel par email à rouffiac@ufcv.fr Merci d'indiquer vos noms et prénoms ainsi que celui de votre enfant et votre adresse mail.



Accueil

Mon compte

Déconnexion

Découvrez le site portail-animation.ufcv.fr

Votre espace personnel

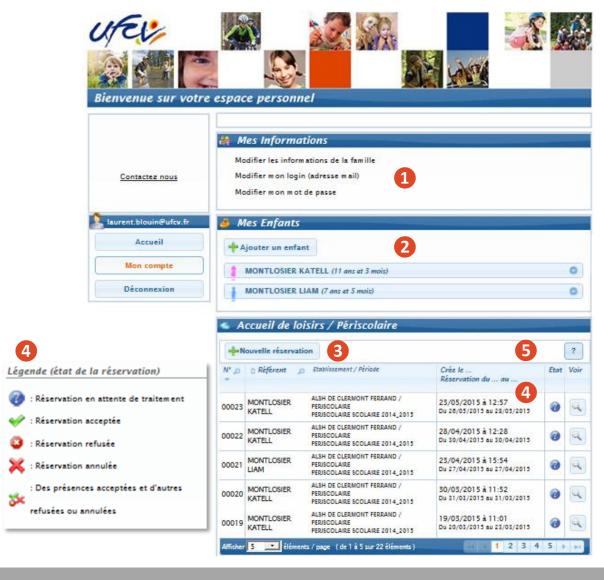


Connexion à votre espace personnel

 Saisir votre identifiant et votre mot de passe reçu par email de notre service.







Utilisation de votre espace personnel

- 1 Consulter mes informations personnelles. En cas de modification à apporter, les communiquer dans les meilleurs délais à la direction de l'accueil de loisirs.
- Visualiser les informations concernant mes enfants. Ces informations sont créées par les services administratifs de l'Ufcv sur la base de votre dossier administratif. Tout changement doit être communiqué dans les meilleurs délais à la direction de l'accueil de loisirs.
- Réserver les places pour l'accueil de mon enfant
- 4 Suivre mes réservations passées. Elles sont validées automatiquement en fonction du nombre de place. Si vous ne pouvez pas vous inscrire contacter l'accueil de loisirs.
- A chaque réservation le montant de votre facture s'affiche automatiquement. Vous pouvez prépayer sans contrainte de montant directement en ligne, en alimentant votre compte, ou au moment de la facturation.



Les 4 étapes pour demander la création de Mon espace personnel

1 Création du dossier

Un dossier administratif en version papier est obligatoire.

Il est à télécharger sur le portail animation de l'Ufcv selon la procédure suivante :

- Se connecter sur le site **portail-animation.ufcv.fr**
- Rechercher l'accueil de loisirs de Cagnac-les-mines dans le moteur de recherche.
- Télécharger le dossier administratif *S'inscrire* dans la rubrique *Inscription*, l'imprimer puis le remplir et joindre les documents mentionnés.
- Transmettre le dossier d'inscription à la direction de l'accueil de loisirs. Tout dossier incomplet ne sera pas traité

Attention! Si vous avez déjà un dossier en cours de validité, il suffit de demander l'ouverture de *mon espace personnel* par email à **rouffiac@ufcv.fr** en indiquant vos nom et prénom puis ceux de vos enfants.

2 Activation de votre compte

Après envoi du dossier d'inscription de l'enfant, l'Ufcv procède à la création ou à l'actualisation du fichier famille. Une fois terminée, vous recevrez votre identifiant et mot de passe par email (à l'adresse qui aura été saisie dans le dossier d'inscription).

Délai de traitement : 7 jours maximum.



Les 4 étapes pour demander la création de Mon espace personnel

3 Se connecter à mon espace personnel

Une fois le compte activé, vous pouvez vous connecter sur votre espace personnel comme précisé dans les pages précédentes.

4 Réserver des places pour mon enfant à l'accueil de loisirs de ma commune

Dans votre espace personnel, cliquez sur



- Si plusieurs de vos enfants sont enregistrés, choisissez l'enfant pour lequel vous souhaitez faire la réservation.
- Choisissez également l'établissement, le mode d'accueil et la période concernée. Si rien de s'affiche, cochez la case *voir tous les accueils*.

Vous voici sur le planning de réservation. Les possibilités de réservation sont définies dans les conditions d'utilisation du service fixées par la collectivité.

• Sélectionnez les jours et les plages (matin/midi/après-midi) à réserver. Validez. Un récapitulatif s'affiche.

Attention ! Une demande de réservation est acceptée instantanément en ligne en fonction du nombre de place. Si elle est refusée ou que vous ne pouvez vous inscrire, contactez la direction de l'accueil de loisirs.

Vous pouvez visualiser l'état de vos réservations sur la page d'accueil de votre espace personnel. Vous pouvez également alimenter par paiement en ligne votre compte, et ce à tout moment.

Service d'assistance disponible

En cas de difficulté, contactez l'Ufcv par email à <u>sud-ouest@ufcv.fr</u> en exposant votre problème. Un salarié de l'Ufcv vous contactera pour vous accompagner.

